



Convention collective de travail Luxair

Échec des négociations : saisine de l'Office National de Conciliation

Luxembourg, le 17 janvier 2025 – Les syndicats contractants LCGB, majoritaire au sein de l'entreprise, et OGBL viennent de saisir l'Office National de Conciliation (ONC) suite à l'échec des négociations dans le cadre du renouvellement de la convention collective de travail.

En effet, malgré une excellente reprise d'après-crise de Luxair, qui au cours de l'année 2023 a franchi un jalon historique en transportant plus de 2,5 millions de passagers et qui sera certainement encore dépassé en 2024, la direction maintient sa position et refuse obstinément de se rapprocher suffisamment des demandes des syndicats concernant des améliorations salariales et des conditions de travail pour tout le personnel.

Les syndicats insistent, que ces performances exceptionnelles de l'entreprise sont le résultat des efforts soutenus de l'ensemble du personnel de Luxair, qui a su faire preuve de flexibilité et d'engagement dans un contexte de reprise post-COVID-19.

Durant toute la pandémie COVID-19 et la reprise post-COVID-19, le personnel a su faire des efforts et des concessions considérables permettant à Luxair de surpasser les différents défis. Afin d'assurer aussi les défis futurs dans le cadre de la nouvelle stratégie de la compagnie, l'heure est venue d'investir sérieusement dans les salariés. Une reconnaissance du travail réalisé est donc indispensable au niveau de la convention collective de travail.

Les syndicats mettront tout en œuvre afin de parvenir à un résultat reconnaissant l'engagement des salariés de l'entreprise.